

## Ayants droits possibles sur une succession

Par Bilovaru, le 23/05/2016 à 14:06

Bonjour,

Nous sommes deux enfants à avoir hérité des biens immobiliers de nos parents à leur décès. A qui reviendrait cet héritage en cas de disparition de l'un de nous, sachant que nous sommes tous les deux mariés et avons chacun deux enfants issus de nos couples respectifs ? Merci